

beau langage ; là nous ferons entendre les oreilles qui jusqu'à présent étaient restées sourdes à de si éclatants enseignements. Comme toutes les autres liturgies, celle-ci est sortie de l'esprit et du cœur de notre Mère la sainte Eglise ; comme toutes les autres liturgies, elle porte le même cachet de piété, de sagesse et de force. Tout parle avec le prêtre : Habit, cordon, voile, cierge, crucifix. En même temps que les paroles et les bénédictions du prêtre rendent les objets aptes à leur destination, en même temps que ces paroles et ces bénédictions, accompagnées de l'imposition de l'habit et de la récitation de la formule de profession arment les nouveaux pages, chevaliers sans peur et sans reproche, qu'elles en font d'autres Machabées de la loi nouvelle, ces paroles et ces bénédictions tracent aux Tertiaires leur ligne de conduite, elles les initient à la consigne spirituelle, elle leur donnent leur mot d'ordre et de ralliement et leur inspirent l'esprit qui doit les animer désormais.

Mais voyons plutôt et introduisons sans plus tarder nos lecteurs dans cette école improvisée, où ils doivent recevoir de si sublimes enseignements.

Si l'Eglise consacre au Tiers-Ordre un cérémonial si complet, c'est bien dire hautement l'estime qu'elle en fait. Elle reste en cela toujours égale à elle-même, sans cesse elle a regardé le Tiers-Ordre comme un Ordre véritable et non pas comme une simple confrérie de prières ou de secours mutuels, ni même comme une simple congrégation. Ordre il a toujours été au yeux de l'Eglise, Ordre il restera. Aussi ne s'est-elle jamais démentie un instant dans tous les soins dont elle a entouré le Tiers-Ordre de S. François. Ils se trompent donc bien fort ceux qui ne veulent pas lui donner et dans leur appréciation, et dans leur cœur, et dans leurs paroles, et dans leurs œuvres la place que l'Eglise lui accorde si volontiers. Telle est la première leçon que nous donne dès le début le Cérémonial du Tiers-Ordre.

FR. BERCHMANS-MARIE, O. F. M.

(A suivre.)